



## **“Draft media law in Belarus should be changed”, says PACE rapporteur**

Strasbourg, 01.07.2008 - “I am extremely preoccupied by the draft media law currently under examination by the Belarusian upper chamber of parliament” said today Andrea Rigoni (Italy, ADLE), Council of Europe Parliamentary Assembly (PACE) rapporteur on the situation in Belarus.

“Once this legislation comes into force, it will restrict freedom of information in the country even further, especially when it comes to electronic media, and will extend the power of the authorities to interfere with media activities in a way which is contrary to European standards. What is more, even before its entry into force, the new draft law is bound to have a chilling effect of self-censorship on the media. Given the forthcoming parliamentary elections, this gives particular and acute cause for concern”, he said.

“I call on the Belarusian authorities to suspend any further examination of this draft and its entry into force, and, before proceeding further, to engage in a broad and meaningful consultation process with Belarusian human rights organisations and civil society – including, of course, independent media representatives – as well as relevant international organisations such as the Council of Europe. This would be a golden opportunity for the Belarusian authorities to show that their willingness to come closer to Europe is genuine”, Mr Rigoni concluded.

## **« Le projet de loi sur les médias au Bélarus doit être modifié », selon le rapporteur de l'APCE**

Strasbourg, 01.07.2008 - « Je suis très préoccupé par le projet de loi sur les médias actuellement examiné par la chambre haute du Parlement du Bélarus », a déclaré Andrea Rigoni (Italie, ALDE), rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) sur la situation au Bélarus.

« Dès que cette loi entrera en vigueur, elle restreindra encore plus la liberté d'information dans le pays, notamment pour ce qui est des médias électroniques, et étendra le pouvoir d'ingérence des autorités dans les activités des médias d'une manière contraire aux normes européennes. Pire encore, avant même son entrée en vigueur, le nouveau projet de loi ne peut qu'avoir un effet paralysant d'autocensure sur les médias. Dans la perspective des élections législatives à venir, cela constitue un motif précis et grave de préoccupation », a-t-il déclaré.

« J'exhorte les autorités du Bélarus à suspendre tout examen de ce projet de loi ainsi que son entrée en vigueur et, avant de poursuivre plus avant, à engager un vaste processus de consultations approfondies avec les organisations de défense des droits de l'homme bélarussiennes et la société civile – y compris, bien entendu, des représentants des médias indépendants – ainsi qu'avec les organisations internationales concernées comme le Conseil de l'Europe. Ces consultations seraient une occasion idéale pour les autorités du Bélarus de montrer qu'elles veulent véritablement se rapprocher de l'Europe », a conclu M. Rigoni.